TENDANCES DE L'ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE DES AFFAIRES

TEMA
THINK TANK INDÉPENDANT

Eco week
POLITICAL ECONOMIC SOCIAL TECHNOLOGICAL ENVIRONNEMENTAL ANALYSIS

Semaine du lundi 1er février 2016
Lettre hebdomadaire numéro 05-2016

05
VIIIème année

L'ESSENTIEL

1 CHRONIQUE
Pour combattre efficacement le chômage, il faut changer de modèle économique

4 EXECUTION BUDGET DE L'ETAT
La dépense publique décélère en 2015 mais continue de croître à un rythme beaucoup plus rapide que les recettes

4 DETTE PUBLIQUE
La dette publique de la Tunisie serait à 54,5% du PIB à la fin de l'année 2015

5 PRODUCTION INDUSTRIELLE
La production industrielle, en recul sans discontinuer depuis le début de l'année 2015

6 INVESTISSEMENTS ETRANGERS
L'investissement étranger soutenu par les flux d'investissements de portefeuille en 2015

6 INDEX PERCEPTION CORRUPTION
La Tunisie a continué de régresser en 2015 sur l'échelle de l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*

8 MONNAIE
Hausse importante de la circulation de monnaie manuelle en janvier

8 BOURSE DE TUNIS
Semaine faste à la Bourse de Tunis

TEMA Eco week

VIIIème année
n° 03-2016 du 18 janvier 2016

Conception et réalisation :
Hachemi Alaya

Toutes les données chiffrées sont puisées exclusivement auprès des sources officielles tunisiennes ou d'organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.
Dans le cas contraire, la source est toujours clairement indiquée.

Pour combattre efficacement le chômage, il faut changer de modèle économique

Les mesures annoncées cette semaine par le gouvernement pour combattre le chômage des jeunes ne sont pas toutes dénuées d'intérêt. Globalement, toutefois, elles ne sont pas à la hauteur de la gravité de l'enjeu et posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Surtout, elles procèdent d'une démarche intellectuelle qui fait fi du véritable drame tunisien : le chômage n'est pas le Problème, c'est le symptôme d'un mal plus profond qui réside dans l'inadéquation d'un modèle économique incapable de s'adapter à une société fondée sur la liberté, largement pénétrée par les technologies de l'information et par la globalisation du monde. La Tunisie peut atténuer considérablement le chômage de ses jeunes, à condition de changer de modèle économique…

Les clignotants qui se sont allumés cette semaine témoignent hélas de l'approfondissement de la crise économique et financière que traverse notre pays. L'Etat continue à mener un train de vie disproportionné avec ses revenus et doit pour ce faire, recourir de plus en plus à l'endettement (voir page 4). La désindustrialisation du pays s'accélère comme en témoigne la baisse non-stop de la production industrielle depuis le début de l'année (voir page 5). Les flux d'investissements directs étrangers engrangés en 2015 sont loin de reprendre en valeur réelle et restent nettement en deçà des niveaux atteints avant la « révolution » (voir page 6). La gangrène de la corruption dans le secteur public continue de prospérer sous nos cieux selon *Transparency International* (voir pages 6-7). Le tout sur fond d'un environnement macroéconomique marqué par la montée des risques et une jeunesse en perte de repères gravement affectée par le chômage, la peur de l'avenir et la désillusion.

Taux de croissance de la population de jeunes de 15-25 ans au chômage
Source : graphique élaboré d'après les données du BIT

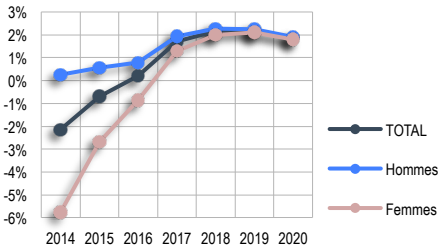

Dans ce contexte trouble et agité, le gouvernement vient d'annoncer une série de mesures destinées à répondre aux attentes des jeunes révoltés qui sont au chômage. Des mesures qui consistent pour l'essentiel à 1) recruter 23 ■■■

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

37,4%	+47,1%	-2,7%	38/100
CHOMAGE DES JEUNES	**DEFICIT BUDGETAIRE**	**PRODUCTION INDUSTRIELLE**	**INDEX CORRUPTION**
Pourcentage des Tunisiens âgés entre 15 et 30 ans qui sont aujourd'hui au chômage	**Variation (en glissement annuel) du déficit budgétaire de l'Etat arrêté à fin novembre 2015**	**Recul de la production industrielle en novembre 2015 comparé au mois de novembre 2014.**	**Note de la Tunisie sur une échelle allant de 0 à 100 ; zéro pour le pays le plus corrompu et 100 pour le pays exempt de corruption.**
Source : Données du Bureau International du Travail (BIT) ; Genève.	Source : Calculé par TEMA d'après les données du Ministère des finances - Tunis	Source : Calculé par TEMA d'après les données de l'INS - Tunis	Source : Transparency International ; janvier 2016

mille agents nouveaux dans la fonction publique cette année, 2) enrôler 30 mille jeunes dans l'armée nationale, 3) abolir la garantie financière exigée par les banques publiques pour les crédits octroyés dans le cadre de créations de petits projets d'entreprises par les diplômés, 4) astreindre les jeunes qui décrochent du système scolaire à rejoindre le système de la formation professionnelle, 5) contrer les lenteurs administratives en rendant toute non réponse de la part de l'administration dans un délai d'un mois assimilable à une approbation de la requête de l'administré, 6) lutter contre la corruption qui sévit dans le secteur public par l'institution de « comités ad-hoc » issus de l'administration pour expertiser les départements ministériels, etc.

En bref, il s'agit d'une panoplie de mesures axées sur la création d'emplois publics, la facilitation de l'accès au crédit bancaire pour les candidats à la création de leur propre emploi et enfin, la rétention des jeunes par la formation et la conscription. Une batterie de mesures qui, hormis la création directe d'emplois publics, n'est assortie d'aucun objectif chiffré et qui fait l'impasse sur le coût et le financement des mesures annoncées. Une approche de la question du chômage des jeunes dont on peut se demander si elle est véritablement à la hauteur de l'enjeu.

Des mesures qui ne sont pas à la hauteur de la gravité de l'enjeu

La question se pose au vu de l'ampleur du fléau qui frappe la jeunesse tunisienne. Selon les données du Bureau International du Travail (BIT), 37,4% des Tunisiens âgés entre 15 et 30 ans sont aujourd'hui au chômage. Une fille sur deux (49,1%) ayant entre 15 et 30 années est sans emploi. Les jeunes urbanisés (38,0%) souffrent le chômage davantage que les jeunes ruraux (35,6%). Les même données du BIT indiquent que le chômage des jeunes va aller en s'exacerbant au cours des quatre prochaines années. Ce n'est qu'à partir de 2020 que, les tendances démographiques qui sont actuellement à l'œuvre aboutiront à une décélération de la montée du chômage des jeunes. En attendant, la Tunisie doit faire face à une population de plus de 406 mille jeunes chômeurs ayant entre 15 et 25 ans qui aspire dans sa grande majorité à l'emploi. Bien davantage, si l'on sait que les 610 mille chômeurs que compte actuellement notre pays, sont pour l'essentiel des jeunes et dont 242 mille sont porteurs d'un diplôme d'études supérieures.

Face à l'ampleur du phénomène ainsi révélée par les chiffres, il va de soi que les 30 mille emplois publics dont 23 mille sont d'ores et déjà budgétisés dans la loi de finances 2016, additionnés aux 30 mille incorporations dans l'armée relèvent davantage du placebo destiné à calmer les esprits que d'une véritable politique de l'emploi. Un placebo à crédit qui risque de creuser encore davantage le trou du déficit public et de compromettre l'investissement public. Il en est de même des facilités à accorder aux jeunes pour leur permettre de financer leur projet de vie ; facilités qui ne peuvent concerner des jeunes dont l'écrasante majorité a été formatée pour aspirer à un emploi salarié garanti à vie davantage qu'à la prise de risque et l'entrepreneuriat. Certes, bien des jeunes sont porteurs de projets d'entreprises mais butent sur des problèmes de financement. Mais pas uniquement car rien n'est prévu pour leur faciliter l'accomplissement des formalités administratives et autres. L'absence de « papiers » et de « titres de propriété » est bien souvent le véritable obstacle à l'aventure entrepreneuriale. Le défaut de réponse de l'administration au bout d'un mois constitue-il une « autorisation de bâtir » ? Sans l'absence matérielle de celle-ci, le jeune créateur d'entreprise peut-il obtenir un branchement au réseau électrique et à celui de la SONEDE (eau) ? Sur un autre plan maintenant, de quels moyens réels dispose le gouvernement pour rendre effectivement bancables leurs projets ? Comment concilier les exigences du Banquier et le souci du Politique d'ouvrir grandes les vannes du crédit ? Va-t-on remobiliser les banques publiques au risque d'encourir dans les deux prochaines années une nouvelle recapitalisation ? Quant à l'obligation faite aux décrocheurs du système scolaire d'intégrer le circuit de la formation professionnelle, a-t-on la capacité d'accueil suffisante pour les accueillir ? Quid de ceux qui ont déjà acquis une formation professionnelle et qui sont à la recherche d'en emploi ?

Le chômage n'est pas le *P*roblème, c'est le symptôme

En bref, bien qu'elles procèdent d'un souci sincère de venir en aide au jeunes, les mesures concoctées par le

Taux de chômage des jeunes selon l'âge et le milieu
Source : graphique élaboré d'après les données du BIT

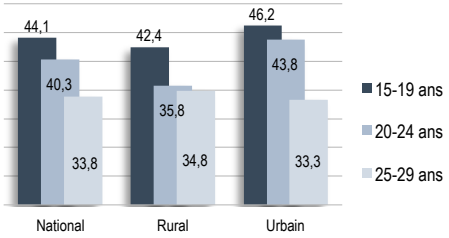

gouvernement posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Surtout, elles procèdent d'une démarche intellectuelle qui fait fi du véritable drame tunisien. Un drame qui réside fondamentalement dans l'incompréhension des ressorts profonds de la crise qui secoue l'économie et la société tunisienne depuis au moins une bonne douzaine d'années. C'est ce que révèlent les comportements des jeunes révoltés qui s'épuisent à se cogner la tête contre les murs, des représentants du peuple qui pensent se dédouaner en se contentant tout simplement de presser le gouvernement pour que celui-ci trouve des solutions radicales au problème du chômage et enfin, du gouvernement qui « [n'a] *pas encore de solution concrète, mais* [a] *trouvé des solutions à court terme qui peuvent régler certains problèmes* ». Le véritable drame tunisien réside dans cette mésintelligence : Le chômage n'est pas le problème, c'est le symptôme. L'indignité qui frappe un jeune Tunisien sur trois est la marque d'un modèle économique en crise ; un modèle vieilli, sclérosé et qui se révèle de plus en plus incapable de s'adapter à une société fondée sur le principe de liberté, largement pénétrée par les nouvelles technologies de l'information et par la globalisation du monde.

En effet, le modèle économique qui a fait naguère de la Tunisie un « pays modèle », un pays du « miracle tunisien » et qui lui a assuré une croissance confortable depuis les années soixante-dix, reste encore idéalisé alors qu'il est aujourd'hui à la source même des blocages et des dysfonctionnement du système économique tunisien. La classe politique, la nouvelle comme l'ancienne, n'ont eu d'autre politique que de chercher à le préserver et à l'adapter pour retrouver les effets bienfaisants observés en d'autres temps. Les politiques économiques mises en œuvre sont commandées par les réflexes appris, incapables qu'elles sont de déceler que c'est le paradigme même qui est à la base du ■■■

modèle qui est devenu décalé par rapport aux exigences nouvelles de la société tunisienne. En adoptant des postures et une politique de relance populiste, la nouvelle classe politique a largement contribué à creuser le trou du déficit extérieur et à dépouiller l'Etat des moyens pour investir. En s'abstenant de réformer un système économique unanimement jugé inégalitaire, non inclusif, peu créateur d'emplois et pour tout dire, à bout de souffle, elle a de facto contribué inconsciemment à alimenter la désillusion, le mécontentement social et la montée du chômage. Elle a hypothéqué l'avenir pour un présent meilleur pour les rentiers de l'ancien système, ceux qui disposent d'un emploi garanti à vie, mais cataclysmique et insupportable pour les plus vulnérables càd ceux qui ont un emploi précaire et les sans-emplois.

La Tunisie peut atténuer considérablement le chômage de ses jeunes, à condition de changer de modèle économique

La Tunisie peut atténuer considérablement le chômage de ses jeunes au cours des trois prochaines années. Mais à la condition de changer radicalement de politique et de modèle économiques.

A court terme, il s'agit de surseoir à la création de nouveaux emplois publics et d'allouer les fonds budgétisés en direction du renforcement et de l'extension du système de formation professionnelle. Il s'agit aussi de creuser encore davantage le sillon qui consiste à encourager les jeunes à évoluer dans le secteur productif et non dans le fonctionnariat public. Dans ce cadre, il est envisageable d'introduire un ratio de financement des jeunes entrepreneurs pour les banques tunisiennes et de les inciter à développer chacune son propre incubateur de start-up. De même, l'exonération de l'impôt sur les dividendes des investissements réalisés par les particuliers et les entreprises dans les nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée, mérite d'être instituée. Par ailleurs, il faut encourager les entreprises à embaucher en agissant de manière franche et globale sur le coût et les conditions règlementaires –nouvelles– des emplois à créer. Ceci passe par une révision à la baisse des charges sociales qui pèsent sur les entreprises, la suppression de l'obligation de paiement au SMIG au cours de la première année d'embauche et l'inauguration d'un nouveau contrat de travail à durée limitée à trois ans reconductible après accord des deux parties. Un contrat qui serait flexible. En contrepartie, requérir les entreprises à avoir un quota de 5% d'apprentis en lieu et place des « indemnités » gratuites qui sont distribuées actuellement à certaines catégories de sans-emplois.

L'indignité qui frappe un jeune Tunisien sur trois est la marque d'un modèle économique en crise ; un modèle vieilli, sclérosé et qui se révèle de plus en plus en plus incapable de s'adapter à une société fondée sur le principe de liberté, largement pénétrée par les nouvelles technologies de l'information et par la globalisation du monde.

Mais le plus important reste la refondation du modèle tunisien. La Tunisie doit rompre résolument avec les politiques qui consistent à apporter des réponses aux problèmes lancinants du pays par un surcroît de dépense publique. La lutte contre le chômage passe d'abord par la création d'emplois marchands. Elle doit inaugurer sans délai la conférence nationale préconisée car la réussite de la réforme économique requiert l'im-plication de toutes les composantes de la société. La réinvention de la Tunisie de demain est un processus qui justifie largement l'organisation de cette conférence nationale qui réunirait tous les courants politiques aux fins d'aboutir à une « majorité nationale » pour mener le train des réformes. Une conférence qui se tiendrait d'ici la fin du premier semestre 2016 avec mise en place des premières mesures à l'été 2016.

Elle implique en second lieu, un discours capable de lever les tabous et de mettre définitivement à bas les fondements d'un modèle économique qui fut à l'origine de la pérennisation de la démocrature et qui est aujourd'hui au fondement de notre déclin économique. Un discours qui use de l'explication et de la pédagogie pour convaincre et emporter l'adhésion.

Cette conférence devrait poser clairement la question de la refondation de l'Etat. La réforme de l'Etat est à l'évidence le chantier prioritaire le plus important. Elle est la mère de toutes les réformes. C'est aussi celle qui conditionne la plupart des autres réformes. Peut-on sérieusement envisager de réformer la fiscalité sans des idées claires sur le périmètre économique, social, territorial et autres qui devra désormais être assigné à l'Etat ? Quelle réforme de l'école, de l'hôpital, etc. préconiser si l'Etat veut continuer à gérer du centre, la plus petite école primaire, le petit dispensaire d'un petit village du Sud Tunisien ? Quelle réforme financière pour le pays si l'Etat continue à siphonner les maigres ressources des banques tunisiennes et à les détourner au profit du financement d'une dépense publique improductive mais au détriment de l'économie productrice de richesses et d'emplois ? Comment encourager les jeunes à créer leur propre emploi lorsque l'Etat continue d'offrir à profusion des emplois garantis à vie et bien rémunérés ?

La refondation du modèle économique tunisien dont tout le monde parle sans réaliser véritablement ce qu'elle implique, exige aujourd'hui de repenser l'architecture de tout l'édifice Etatique, de repenser le rôle économique de l'Etat, de délimiter ses domaines d'intervention et réviser son style d'intervention pour l'amener à faire-faire plutôt que faire directement. Le but visé est d'aboutir à un Etat libéré du clientélisme, du soupçon de corruption et de l'interventionnisme à tous crins qui l'affaiblissent ; un Etat renforcé dans les missions et les domaines qu'exige aujourd'hui la situation du pays. L'autre but visé consiste à alléger à alléger le fardeau financier que fait peser sur la collectivité un appareil d'Etat ventripotent, inefficace et par plusieurs aspects, un facteur de blocage du redressement économique du pays. ■

Hachemi Alaya

EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

La dépense publique décélère en 2015 mais continue de croître à un rythme beaucoup plus rapide que les recettes

Le solde primaire du budget de l'Etat au terme des onze premiers mois de l'année apparaît pour la première fois négatif : -324,4 millions de dinars

Selon les données relatives à l'exécution du budget de l'Etat en octobre-novembre 2015 que vient de publier le ministère des finances, les recettes de l'Etat ont progressé en 2015 au rythme annuel moyen de +0,8% tandis que les dépenses totales de l'Etat ont augmenté au rythme moyen de +7,1%. Ce différentiel de croissance se traduit par une forte aggravation du déficit budgétaire recensé au terme des onze mois de l'année : le déficit budgétaire s'établit à -1,9 milliard de dinars, en progression de +47,1% par rapport à celui relevé au cours de la même période de l'année précédente ; le *solde primaire* (hors paiement des intérêts de la dette publique) ressort pour la première fois depuis des décennies, négatif à -324,4 millions de dinars.

L'atonie de la croissance des recettes budgétaires provient essentiellement de l'éboulement des recettes fiscales : après avoir progressé à un rythme annuel moyen de -17,8% en 2014 celles-ci ont évolué au rythme de +1,2% en 2015. Les impôts sur le revenu qui rapportent à l'Etat 42,3% de ses recettes fiscales sont en recul de -1,5% par rapport à leur niveau de novembre 2014 tandis que les impôts qui frappent la consommation (42,2% des recettes fiscales) n'ont progressé que de +1,7% entre-temps.

A l'opposé, les dépenses de l'Etat ont continué de galoper à un rythme rapide. Elles ont évolué en 2015 à un rythme annuel moyen de +7,1% en raison essentiellement de la poursuite du dérapage des dépenses salariales qui absorbent 62,8% des dépenses courantes de l'Etat (+12,8% en g.a), des dépenses au titre du paiement des intérêts de la dette publiques qui représentent désormais 9,2% des dépenses courantes de l'Etat (+9,6% en g.a), et de l'explosion des dépenses sur biens & services qui accaparent 7,2% des dépenses courantes de l'Etat (+48,1% en g.a).

Exécution du budget de l'Etat
SOURCE : Ministère des finances -Tunis

A fin novembre 2015	Variation annuelle	Taux de réalisation
Données cumulées 11 mois 2015	*En %*	*En %*
RECETTES TOTALES & DONS	***1,3%***	***86,8%***
Recettes fiscales	***1,2%***	***91,5%***
Recettes non fiscales	***6,4%***	***55,3%***
DEPENSES TOTALES & PRETS NETS	***4,5%***	***80,6%***
Dépenses courantes	***2,5%***	***83,3%***
Dont, Salaires	***12,8%***	***90,4%***
Dont, Subventions & transferts	***-27,4%***	***70,3%***
Dont, Intérêts de la dette	***9,6%***	***87,7%***
Dépenses en capital	***26,9%***	***68,3%***
En Millions DT	**Nov. 2015**	**Nov. 2014**
SOLDE PRIMAIRE	**-324,4**	**136,6**
SOLDE BUDGETAIRE hors privatisation & dons	**-1858,5**	**-1263,7**
Financement du déficit budgétaire		
Privatisations & Dons	***-7,7%***	***39,6%***
Ressources d'emprunt	***-8,7%***	***83,6%***
	2014	**2015(**)**
Déficit budgétaire en % du PIB	***-5,1%***	***-4,8%***
Salaires en % dépenses totales	***49,5%***	*52,7%*

(*)_ Le taux de réalisation pour les 9 premiers mois est de 91,7%
(**)_ Prévision loi de finances complémentaire 2015

Solde budgétaire
Solde budgétaire arrêté à fin novembre de l'année…
Solde primaire
En millions de dinars

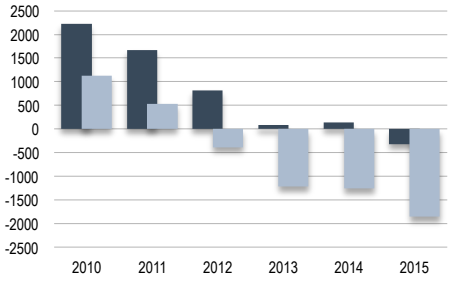

Croissance des grandes masses budgétaires
Taux de croissance des dépenses totales
Taux de croissance des recettes budgétaires totales
En pourcent

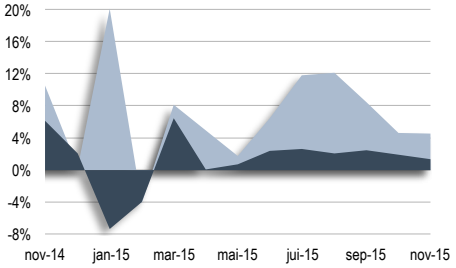

Les salaires dans la dépense publique totale
En pourcent

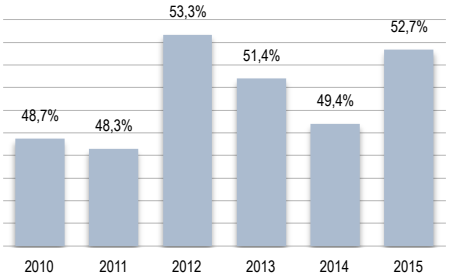

DETTE PUBLIQUE

La dette publique de la Tunisie serait à 54,5% du PIB à la fin de l'année 2015

Le stock de la dette publique extérieure a enflé de +14,5% au cours des onze

Selon les données relatives à la situation de la dette publique que vient de publier le ministère des finances, le stock de dette de l'Etat a atteint 44,9 milliards de dinars à fin novembre 2015 représentant ainsi 53,2% du PIB. Compte tenu du fait que l'Etat a prévu dans la loi de finances complémentaire 2015 de recourir à l'endettement à hauteur de 6,8 milliards et qu'il n'a réalisé effectivement à fin novembre que 5,6 milliards, il en résulte que l'encours de la dette publique atteindrait pour toute l'année 2015, 46,1 milliards soit, 54,5% du PIB.

Au cours des onze mois 2015, le stock de la dette publique a enflé de 4,9 milliards de dinars ; les deux-tiers est de provenance extérieure (3,6 milliards DT) et le reste, auprès du système financier tunisien. Au cours de la même période,

Encours de la dette publique
Dette intérieure arrêté à fin novembre de l'année…
Dette extérieure
En milliards de dinars

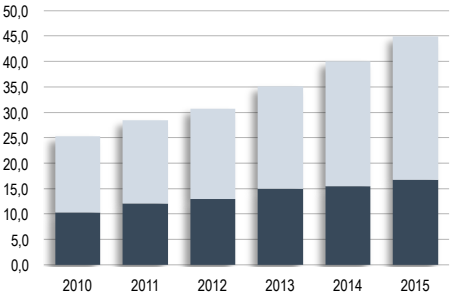

Données dette publique

SOURCE : Ministère des finances -Tunis

A fin novembre 2015	Données Période	Données A 1 an	Variation
	En Milliards DT		*En %*
Service de la dette	**4,33**	**4,57**	***-5,1%***
Intérêts	**1,53**	**1,40**	***9,6%***
Principal	**2,80**	**3,17**	***-11,6%***
Encours de la dette	**44,9**	**40,1**	***12,2%***
Dont, Dette intérieure	**16,7**	**15,4**	***8,4%***
Dont, Dette extérieure	**28,2**	**24,6**	**14,5%**
	nov 11	nov 14	nov 15
Intérêts en % rec. fiscales	**9,1%**	8,4%	9,1%
Stock dette en % du PIB	**43,9%**	49,8%	53,2%

l'Etat a déboursé 4,3 milliards DT pour faire face au service de la dette : 2,8 milliards DT au titre du remboursement du capital et 1,5 milliard DT au titre des intérêts.

Malgré qu'elle ne représente que 37,2% du stock total, la dette publique d'origine intérieure a absorbé plus de la moitié (58,2%) des paiements effectués en 2015 au titre des intérêts de la dette. Une situation en voie d'inversion à partir de 2016 en raison de la hausse en cours des taux d'intérêt dans le monde.

Dette publique en pourcent du PIB

En pourcent

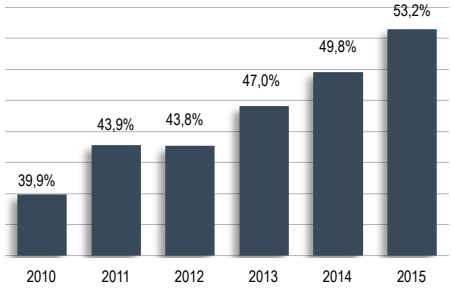

PRODUCTION INDUSTRIELLE

La production industrielle, en recul sans discontinuer depuis le début de l'année 2015

- **L'indice de la production industrielle de l'INS s'établit en recul de -2,7% au mois de novembre 2015 par rapport à novembre 2014**
- **La production industrielle de la Tunisie est pratiquement en recul non-stop depuis le déclenchement de la crise mondiale en 2008**

Selon l'indicateur mensuel de la production industrielle publié cette semaine par l'Institut National de la Statistique (INS), la production industrielle a reculé de -3,3% en novembre par rapport au mois précédent. Le recul est encore plus patent pour les industries manufacturières (-4,7% m/m) du fait de la chute des industries mécaniques & électriques (-8,6% m/m), de la production de phosphate brut et minerais de fer (-11,5% m/m) et de la poursuite de la baisse de la production agroalimentaire (-3,6% m /m), etc.

A un an, càd en comparant novembre 2015 à novembre 2014, l'indice de la production industrielle accuse un recul de -2,7% dont -1,4% pour les industries manufacturières qui sont désormais plombées par la dissipation de l'effet huile d'olive : l'industrie agroalimentaire qui a largement contribué à booster l'indice au cours de l'année 2015, s'établit au mois de novembre 2015 en chute libre : -8,3% en g.a. En fait, comme l'indique le graphique ci-contre, ce sont toutes les filières industrielles tunisiennes qui son en baisse en 2015 ; à l'exception notable de la filière phosphate-engrais chimique qui opère un certain rattrapage par rapport à ses bas niveaux des années 2011-2014.

Indice de la production industrielle

Base 100 en 2010

SOURCE : Institut National de la Statistique - TUNIS

Novembre 2015	Pondération	Variation mensuel	Variation A 1 an
Indice d'ensemble	1 000,0	***-3,3%***	***-2,7%***
Industries manufacturières	673,4	***-4,7%***	***-1,4%***
Industries agroalimentaires	120,9	***-3,6%***	***-8,3%***
Matériaux de construction	63,9	***-1,7%***	***-1,7%***
I. mécaniques & électriques	200,9	***-8,6%***	***-0,8%***
Industries chimiques	87,3	***-2,4%***	***9,2%***
Textile, habillement & cuir	136,6	***-0,3%***	***-1,8%***
Industries diverses	63,8	***-6,8%***	***0,9%***
MINES	24,1	***-11,5%***	***19,5%***
ENERGIE	302,6	**1,1%**	***-7,5%***

Les indications du mois de novembre 2015 s'inscrivent dans une tendance de fond qui s'est dessinée depuis le déclenchement de la crise économique et financière mondiale de 2007-2008. Depuis 2008, l'industrie tunisienne fait face à la récession économique et à l'atonie de la croissance économique qui se sont installées en Europe càd, chez les principaux clients de l'industrie tunisienne. Un phénomène aggravé à partir de 2011 par l'agitation sociale et politique qui a gravement perturbé le process de production et d'écoulement vers les marchés extérieurs. En effet, hormis une reprise « technique » en 2012, la production industrielle n'a pas cessé de reculer depuis l'année 2008. Une évolution qui témoigne et de la perte de compétitivité industrielle de la Tunisie et aussi, des limites d'une industrie de simple transformation, à base d' « usines-tournevis » et dont la valeur ajoutée reste extrêmement faible.

Signalons enfin, que les données du mois de novembre n'augurent guère d'une croissance positive au quatrième trimestre 2015. En clair, cela signifie que la croissance du PIB au cours du dernier trimestre de l'année risque fort d'être en retrait par rapport au 3ème trimestre. La croissance du PIB en 2015 s'annonce plus que jamais négative.

Production industrielle

Variation en glissement annuel, de l'indice de la production industrielle ; en pourcent

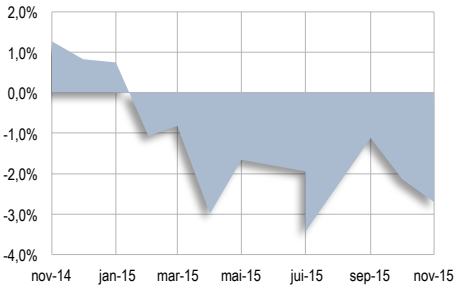

Production industrielle

Variation en glissement annuel, de l'indice de la production industrielle à fin novembre de l'année…

En pourcent

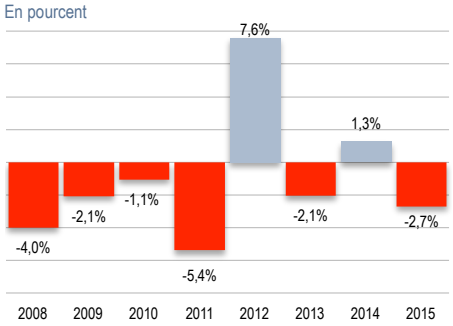

Production industrielle

Variation en glissement annuel, de l'indice de la production industrielle selon les différents secteurs ; en pourcent

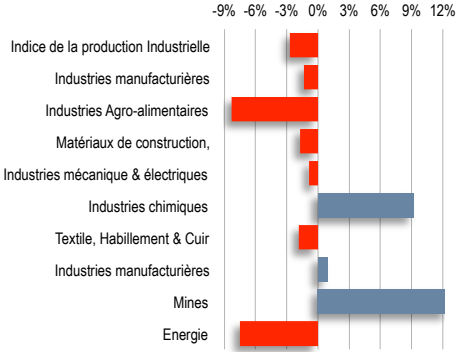

INVESTISSEMENTS ETRANGERS

L'investissement étranger soutenu par les flux d'investissements de portefeuille en 2015

Les investissements directs étrangers ont représenté 2,8% du PIB en 2015 contre 2,4% en 2014 mais 3,8% en 2010

Selon les statistiques de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA) publiées cette semaine, les investissements directs étrangers (IDE), ont totalisé 2,4 milliards de dinars en 2015 dont, un milliard a été investi dans le secteur de l'énergie et 0,4 milliard sous forme d'achats de titres actions et/ou obligations de sociétés tunisiennes. A eux seuls, ces deux catégories de flux étrangers ont totalisé 68,2% des IDE en 2015 cependant que les investissements industriels ont attiré moins du cinquième (19,5%) des flux étrangers contre plus de 21,3% en 2010.

Globalement, les IDE ont enregistré un léger mieux par rapport à l'année précédente mais restent (en valeur nominale donc, compte non tenu de l'érosion du dinar) nettement en-deçà de leur niveau de l'année d'avant la « révolution » : -1,8%. Ils ont représenté 2,8% du PIB contre 3,8% en l'an 2010.

Le fait remarquable de l'année 2015 est la montée en puissance des investissements de portefeuille. De moins de 10% au cours de la période 2010-2014 (9,1% en l'an 2010), ceux-ci ont bondi à 20,0% en 2015 (moyenne des douze mois de l'année) avec un pic de 26,3% au début de l'année correspondant à des augmentations de capital dans le secteur de la finance.

L'autre spécificité de l'année 2015 est l'attrait nouveau que semble offrir le secteur de l'agriculture. Insignifiant au cours des années 2010-2012, le secteur agricole a drainé 9,3 millions de dinars représentant 0,4% du total des IDE.

Flux d'investissements étrangers
SOURCE : Agence de Promotion de l'Investissement extérieur
FIPA - TUNIS

A fin décembre 2015	Structure	Variation	
		2015 /2014	2015 /2010
Données cumulées 12 mois		*En pourcent*	
Flux totaux	100,0%	*20,7%*	*-1,8%*
Dont, inv. de portefeuille	16,9%	*149,8%*	*58,7%*
Dont, IDE	83,1%	*9,3%*	*-8,8%*
Dont, IDE dans l'agriculture	*0,4%*	*17,7%*	*232,1%*
Dont, IDE dans l'industrie	*22,0%*	*15,0%*	*-8,9%*
Dont, IDE dans l'énergie	*43,0%*	*14,4%*	*-22,6%*
Dont, IDE dans les services	*17,8%*	*-6,8%*	*55,7%*
IDE Hors énergie	*40,2%*	*4,2%*	*12,5%*

Investissements étrangers en pourcent du PIB

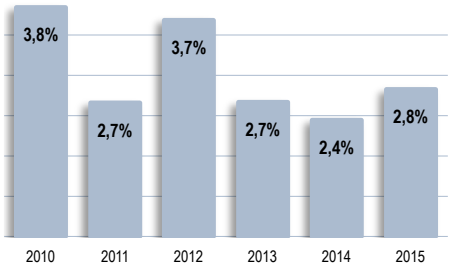

Investissements de portefeuille
En pourcent du total des IDE

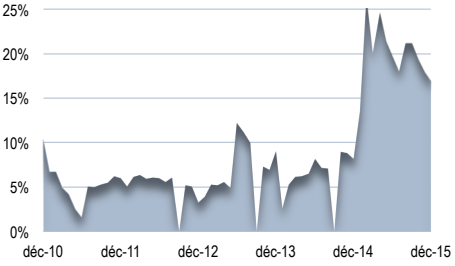

Investissements étrangers en 2015
Distribution selon les secteurs ; en pourcent

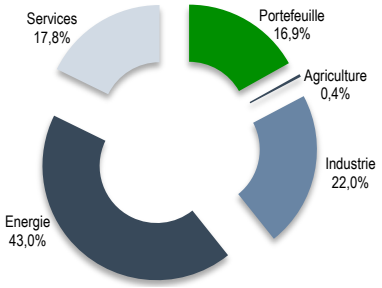

TRANSPARENCY INTERNATIONAL – INDICE PERCEPTION DE LA CORRUPTION

La Tunisie a continué de régresser en 2015 sur l'échelle de l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*

- **En 2015, la Tunisie a obtenu la note de 38 sur 100 alors qu'elle était notée 40 sur 100 en 2014**
- **Elle arrive à la 76ème place sur un total de 167 pays alors qu'elle était 79ème en 2014 sur un total de 175 pays**

Transparency International vient de publier l'édition 2015 de l'Indice de perception de la corruption. Il s'agit d'un indicateur qui mesure le niveau de corruption dans le secteur public sur une échelle allant de 0 à 100 ; zéro pour le pays le plus corrompu et 100 pour le pays exempt de corruption.

Au classement 2015, la Tunisie figure à la 76ème place avec une note de 38 sur 100 alors qu'elle pointait au 79ème rang avec une note de 40 sur 100 dans le classement de l'année 2014. Le gain réalisé dans le rang mondial est trompeur car le nombre total de pays a baissé de 175 pays en 2014 à seulement 167 en 2015. Elle devance de peu l'Algérie, l'Egypte et le Maroc qui sont classés ex-aequo au 88ème rang avec une note de 36.

Dans la région méditerranéenne, la corruption semble l'apanage des pays (arabes) de la rive Sud. Les deux-tiers au moins des pays de la région Afrique du Nord-Moyen Orient sont en dessous du score de 40/100, soit parmi les pays touchés par la corruption. Selon le rapport, « la corruption politique en particulier, reste un énorme défi ».

Indice de perception de la corruption 2015
Evolution du score de la Tunisie depuis l'année 2006
SOURCE : Transparency International

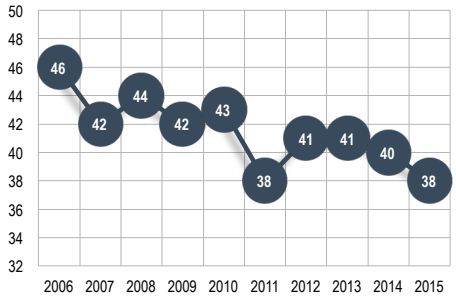

Indice de perception de la corruption 2015
Evolution du rang de la Tunisie depuis l'année 2006 ; le chiffre du bas indique le nombre de pays
SOURCE : Transparency International

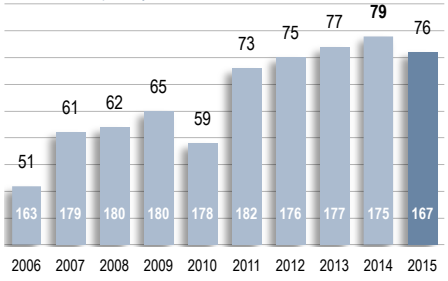

Qu'est-ce que l'indice de perception de la corruption (IPC) ?

L'Indice de perception de la corruption (IPC) établi annuellement par l'organisation non gouvernementale *Transparency International* (TI) classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. Il évalue et classe des pays ou des territoires selon le degré de corruption perçue dans leur secteur public. Il s'agit d'un indice composite, une combinaison de sondages et d'évaluations portant sur la corruption réalisés par un certain nombre d'institutions réputées. L'IPC est aujourd'hui, l'indicateur de corruption le plus utilisé à l'échelle mondiale.

Pourquoi l'IPC se base-t-il sur des perceptions ?

La corruption relève en général d'activités illégales et délibérément cachées, sur lesquelles seuls les scandales, les enquêtes et les poursuites judiciaires permettent de lever le voile. Il n'existe aucun moyen satisfaisant d'évaluer dans l'absolu et sur la base de données empiriques le niveau de corruption dans un pays ou un territoire. Les tentatives allant en ce sens, consistant par exemple à comparer le nombre de pots-de-vin rapportés ou le nombre de poursuites judiciaires en cours, ou à étudier les procès directement liés à la corruption, ne peuvent constituer des indicateurs définitifs du niveau de corruption. Ils sont davantage révélateurs de l'efficacité dont font preuve les procureurs, les tribunaux ou les médias pour enquêter sur des cas de corruption ou les révéler au public. Saisir les perceptions des acteurs en mesure de proposer une appréciation de la corruption du secteur public est la méthode la plus fiable pour comparer les niveaux de corruption entre pays.

Indice de perception de la corruption 2015

Position de la Tunisie au sein des pays de la région méditerranéenne

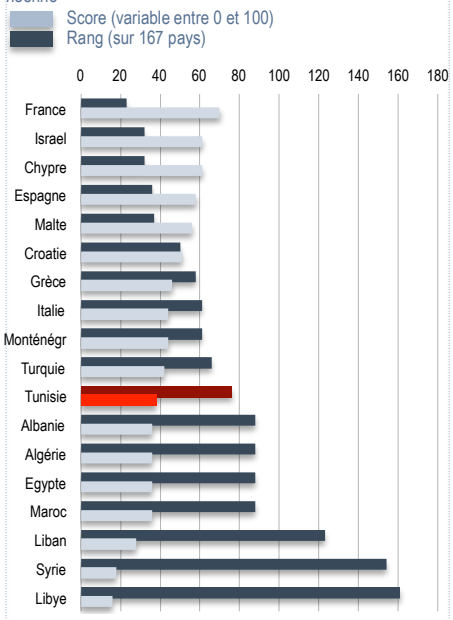

INDICATEURS | attendus cette semaine

- Agrégats monétaires du mois de décembre 2015 ; publié par la Banque centrale de Tunisie
- Indice des prix à la consommation familiale du mois de janvier 2016 ; publié par l'Institut Nationale de la Statistique –Tunis
- Indice des prix de vente industriels du mois de décembre 2015 ; publié par l'Institut Nationale de la Statistique –Tunis
- TECHNOLOGIES NUMERIQUES : Indicateurs et données statistiques sur la diffusion des TIC au 1er semestre 2015 publiés par Mincom – Tunis

TEMA *Think tank*
1 rue Sophonisbe - CARTHAGE 2016 - TUNISIE
Tel / Fax : (+216) 71 275 541
Mobile : (+216) 98 674 003
E-mail : **think.tema@gmail.com**

Les destinataires de cette lettre sont les dirigeants et les hauts cadres de la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays. Les informations qu'elle contient sont puisées aux meilleures sources et sont réputées exactes à la date de fin de rédaction indiquée en dernière page de ce document. Elles peuvent être modifiées sans préavis. Les analyses et données contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées à aucune personne tierce sans l'accord préalable de TEMA.

Eco*week* a été préparée par TEMA, un *Think tank* fondé par Hachemi Alaya et enregistré en tant que S.A.R.L au registre de commerce sous le matricule B0112592013.

Les publications de TEMA sont distribuées uniquement par voie numérique et sur abonnement.

Copyright © TEMA S.A.R.L – Tous droits réservés.

Données relevées le vendredi 29 janvier 2016

Marchés monétaire & obligataire

En pourcent.	Valeur	À 1 semaine	À 1 mois	À 1 an
BCT-TUNISIE	**Taux directeur : 4,25%**			
Taux quotidien	**4,040**	**4,100**	4,340	4,800
Taux à 1 an	**4,712**	**4,690**	5,158	5,121
Taux à 4 ans	**4,998**	**5,004**	6,124	6,046
Taux à 10 ans	**6,630**	**6,630**	6,630	6,543
BCE- ZONE EURO	**Taux directeur : 0,05%**			
Eonia	**-0,237**	**-0,238**	-0,223	-0,028
Euribor à 3 mois (*)	**-0,160**	**-0,146**	-0,132	0,052
Libor en euros à 6 mois	**-0,09714**	**-0,07000**	-0,03786	0,09500
Bund 5 ans	**-0,28**	**-0,24**	-0,06	-0,03
Bund 10 ans	**0,37**	**0,46**	0,57	0,34
FED- ETATS-UNIS	**Taux directeur : 0,25 %**			
Fed - Funds	**0,27**	**0,37**	0,30	0,12
Treasury Bonds 5 ans	**1,33**	**1,48**	1,75	1,28
Treasury Bonds 10 ans	**1,91**	**2,07**	2,27	1,75

Liquidité

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
Billets & monnaies (*)	MDT	**8968**	**8812**	*0,0%*	*4,9%*
Solde CC Trésor	MDT	**811,9**	**1053,9**	1 751,9	89,1
Solde CC des banques	MDT	**107,9**	**260,9**	792,9	58,7
Appel d'offres BCT	MDT	**4219,0**	**4487,0**	5959,0	2865,0
Refinancement BCT	MDT	**4915,2**	**5034,2**	6371,0	3235,0
Transactions interbancaires	MDT	**783,6**	**716,7**	1059,8	396,5
Avoirs en devises	Mds	**13,35**	**14,07**	15,26	*12,46*
Nb jours d'importations	jours	**121**	**128**	131	111

(*) Variation en pourcent depuis le début année et en g.a

Marchés des changes

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
MARCHE DES CHANGES INTERBANCAIRE DE TUNIS					
Euro	1 €	**2,22578**	**2,22164**	2,24802	2,07686
Dollar U.S	1 $	**2,04249**	**2,04538**	2,05169	1,88312
Yen Japonais	1000 ¥	**17,0386**	**17,4780**	17,4780	15,4300
Dirham Marocain	10 DH	**2,04190**	**2,06640**	2,06640	1,95040
Dinar Algérien	10 DA	**0,1893**	**0,1893**	0,2189	0,1828
Dinar Libyen	1 DL	**1,4510**	**1,4573**	1,5917	1,3830
MARCHE DE L'EURO					
Euro - Dollar U.S	1 €	**1,0828**	**1,0817**	1,1948	1,0511
Euro - Yuan chinois	1 €	**7,1904**	**7,1449**	7,4279	6,5724

Bourse

	Index	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
TUNIS	TUNINDEX	**5415,98**	**5250,61**	5770,32	4824,80
	TUNINDEX 20	**2278,03**	**2200,79**	2434,35	2024,70
	En milliers de dinars			*Variation Sem. / sem.*	*Var. à 1 an*
	Capitaux traités	**31 885**	**32 641**	*-2,3%*	*-10,6%*
NEW YORK	DOW JONES	**16 466,3**	**16 093,5**	18 229,0	16 102,4
PARIS	CAC 40	**4 417,02**	**4 336,69**	5 240,46	4 179,07
ZONE EURO	EURO STOXX 50	**3 045,00**	**3 023,21**	3 816,76	3 042,90
CASABLANCA	MASI flottant	**8 898,99**	**8 868,44**	10 476,89	8 856,28
LE CAIRE	EGX—30	**5 986,78**	**5 713,35**	9 965,43	6 427,82
ASIE	S&P/ASX 200	**5 005,52**	**4 915,95**	5 968,37	5 029,45

Matières premières

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1	+bas à 1 an
Blé à Chicago	Cts/Boisseau	**475,00**	**479,50**	585,75	430,88
Pétrole Brent	$ /Baril	**35,54**	**31,43**	66,74	29,54
Or à Paris	€ / Lingot	**33 000**	**32 300**	36 800	31 210
Indices mondiaux des matières premières					
CRB	100 = 1958	**167,09**	**163,79**	265,10	171,20
MOODY'S	100 = 1931	**4726,7**	**4625,9**	5 554,6	4 672,9
BALTIC DRY	USD	**325,0**	**355,0**	1 201,0	355,0
Données mensuelles : **Mois de décembre**					
Phosphate Rock	$ / mt	**122,5**	123,0	123,0	115,0
DAP	$ / mt	**399,2**	416,0	480,4	416,0
TSP	$ / mt	**380,0**	380,0	405,0	380,0
Indice Alimentation	100 = 2000	**86,06**	86,10	103,03	86,10

TAUX D'INTERET

Baisse du coût de l'argent en janvier : le TMM s'établit à -3 bips par rapport au mois précédent

Le taux mensuel moyen du marché monétaire (TMM) du mois de janvier est finalement ressorti à 4,25% soit, en retrait de 3 bips par rapport à celui du mois de décembre. Malgré la baisse importante du coût de l'argent au cours des trois derniers mois, le crédit bancaire à l'économie ne repart pas. Pour mémoire, le TMM du mois d'octobre était à 4,75%.

LIQUIDITE

Hausse importante de la circulation de monnaie manuelle en janvier

Le stock de monnaie manuelle (billets de banque + pièces métalliques) a progressé au rythme de +1,3% depuis le début de l'année, soit à un rythme annualisé de plus de 16,5%. Une enflure qui contraste avec la tendance observée tout au long de l'année 2015 et qui s'expliquerait par le regain de tension sociale et politique dans le pays.

RESERVES DEVISES

Baisse des avoirs en devises

A 13,6 milliards en fin de semaine contre 14,1 milliards à la fin de la semaine dernière, elles permettent désormais de couvrir 121 jours d'importations contre 128 jours la semaine dernière.

BOURSE DE TUNIS

Semaine faste à la Bourse de Tunis

Les indicateurs du marché indiquent que le marché a commencé l'année 2016 en fanfare. Le TUNINDEX a pris cette semaine +3,15% à plus de 5145 points. Le gain réalisé depuis le début du mois s'élève désormais à +7,41%. Il en est de même pour pour les valeurs reines du marché. Le TUNINDEX 20 a pris resp. +3,51% et +7,77%.

MARCHE DES CHANGES

Le dinar poursuit sa dépréciation face à l'euro

La monnaie tunisienne a perdu 0,31% depuis le début de l'année ; 1,5% à 1 an.

MATIERES PREMIERES

Deuxième semaine de hausse du prix du pétrole I

Le cours du baril de BRENT de la Mer du Nord s'est établi en de semaine à 35,54 dollars contre $ 31,43 à la fin de la semaine dernière. A l'origine de ces rumeurs, des négociations qui se tiendraient entre la Russie et l'OPEP, afin de réduire leur production ; rumeurs qui ont stimulé la spéculation sur un marché qui a atteint un plus bas historique à moins de 30 dollars le baril il y a deux semaines.

TENDANCES DE LA SEMAINE

Taux d'intérêt	Euro / Dinar	Bourse Tunis	Pétrole-Brent
-1,46%	+0,19%	+3,15%	+13,08%

Taux du marché monétaire

TMM — Taux directeur

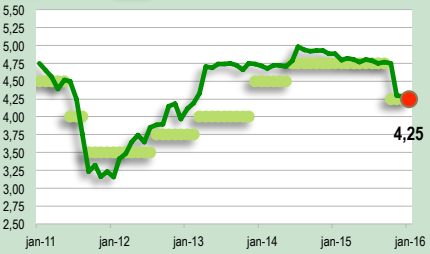

Billets & monnaies en circulation

En millions de dinars

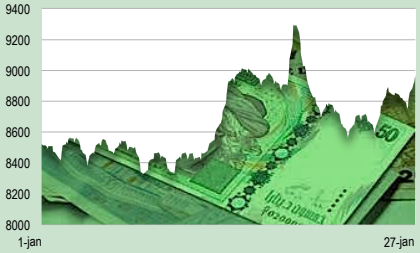

Réserves en devises

En Millions de dinars
En nombre de jours d'importations

Bourse des valeurs mobilières de Tunis

TUNINDEX
TUNINDEX 20

Prix du baril de pétrole brut
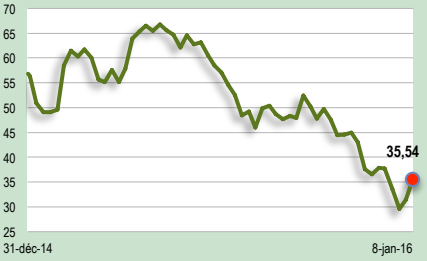
BRENT en temps réel ; en dollars U.S